

**INDICATIONS DE BASE NÉCESSAIRES POUR COORDONNER LES BANDES INFÉ-
RIEURES À 470 Mc/s (LA DIFFUSION IONOSPHERIQUE NON COMPRISE) IN-
TÉRESSANT LE SERVICE FIXE ET LE SERVICE TERRESTRE MOBILE**

- a) Organisme exploitant
- b) Classe de station
- c) Nombre de stations—de base et mobiles
- d) Fréquence
- e) Situation et coordonnées
- f) Localité ou zone de réception
- g) Classe d'émission et largeur de bande nécessaire
- h) Puissance (moyenne) débitée à l'antenne
- i) Gain (db) et azimut de l'antenne (si possible)
- j) Hauteur de l'antenne au-dessus du niveau de la mer.